



Quelles solidarités demain dans les territoires ? Les Assises de l'AFIGESE Dijon, les 26, 27 et 28 septembre 2018

Discours d'ouverture par Françoise Fleurant-Angba, Présidente de l'AFIGESE 27 septembre 2018

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Chers collègues, chers amis, je suis très heureuse d'ouvrir ces 23^{èmes} Assises de l'AFIGESE 2018 où j'ai le plaisir de vous accueillir à Dijon. Je remercie Monsieur Georges Maglica, Adjoint au Maire, délégué aux finances et aux affaires juridiques de la Ville de Dijon, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Nous serons plus de 400 congressistes à participer à notre rassemblement, à parcourir cette magnifique ville et à découvrir l'un de ses vignobles lors de notre soirée de Gala.

Après les traditionnels remerciements, mon discours d'ouverture tiendra en **trois points**, j'évoquerai :

- **la vie de l'association**
- puis la **thématique de nos Assises**
- et enfin le **programme de nos deux journées de travail**.
-

Je débiterai les **remerciements** en associant l'ensemble des partenaires qui nous ont aidés.

En premier lieu, les collectivités territoriales sans lesquelles nous ne pourrions organiser ces Assises dans les conditions dans lesquelles nous le faisons : la Ville de Dijon, le Conseil Départemental de la Côte d'Or et la Région Bourgogne Franche Comté.

Mes remerciements vont à nos partenaires privés : la Banque Postale, la Caisse des Dépôts, l'Agence France Locale, la MNT, Moody's, La Gazette des communes, le Club Finances, Lexis Nexis, Adelyce, Orféor, DFCG, SFE (société française d'évaluation), AATF, Adexel, MGDIS, Loanbox, Public Impact Management, Weka, la lettre du financier territorial.

Je souhaite m'attarder quelques minutes sur **certains partenariats** cette année :

- **Le partenariat historique** avec la **Banque Postale** dont nous fêtons le 10^{ème} anniversaire cette année. La banque Postale soutient nos activités, participe à nos Assises et au Prix du Mémoire de Master;
- **L'extension de notre collaboration** avec la **Caisse des Dépôts** avec un soutien à la régionalisation de nos activités et la mise en ligne de nos publications ;
- **Un partenariat** avec **Orféor** dans le cadre de l'organisation de rencontres d'actualité régionales dont la 1^{ère} session se tiendra à Rezé, près de Nantes le 23 octobre ;
- Le **cabinet ADEXEL** a sollicité notre contribution à l'ouvrage « **financement de l'action publique – mobiliser et explorer des ressources alternatives** » ;
- La **Société Française d'évaluation (SFE)** s'est associée au **Prix de l'innovation AFIGESE 2018** afin de développer les candidatures en évaluation des politiques publiques ;

- Nous nous associons à la **2^{ème} version du Baromètre des coûts du service public de la Gazette des communes** afin d'y apporter notre expertise technique ;
- La **Signature d'une lettre d'engagement** avec le **CNFPT** avec une volonté de collaboration sur la veille prospective, la promotion de nos groupes de travail et nos publications ;
- La **Signature d'un partenariat** avec **l'Université de Bourgogne**, en particulier l'Institut Supérieur des Territoires et l'IAE de Dijon.

J'adresse mes remerciements également aux associations d'élus : France Urbaine, l'AMF, l'AdCF, ADF. L'AFIGESE associe depuis de nombreuses années à ses travaux les associations d'élus, tout particulièrement via les groupes de travail auxquels les chargés de mission de ces associations participent avec assiduité.

Fait marquant cette année, la collaboration du groupe de travail « fiscalité et dotations », de France Urbaine et de l'AdCF au groupe de travail de la DGFIP sur la fiabilisation des bases de fiscalité directe locale.

J'ai également l'honneur de vous annoncer la signature d'une convention de partenariat avec l'AdCF qui sera officialisée en amont de la table ronde de vendredi avec Monsieur Charles-Eric Lemaigen.

Ces partenariats vivent grâce à l'implication des chargés de mission finances des associations d'élus.

Je tiens à les en remercier et tout particulièrement Éloïse Foucault, Leah Chambord, Claire Delpech, Camille Alle et Aurore Vigouroux qui sont présentes à nos Assises.

Mes remerciements vont aussi en interne. L'ensemble des membres du conseil d'administration et du bureau de l'AFIGESE ont participé à l'organisation de ces Assises. À ce titre, je souhaite congratuler en particulier :

- Frédéric FIEVET, vice-président co-chargé de la thématique des Assises
- Thomas EISINGER, co-chargé de la thématique des Assises
- Bertrand CHARPY, secrétaire national
- Christophe BARON, trésorier national
- Christelle GAUCHER, en charge des relations avec les associations d'élus
- Éric PORTAL, président du Conseil d'orientations stratégiques
- Christophe HANNEQUIN, en charge des groupes de travail
- Pascal BELLEMIN, en charge des partenariats financiers et institutionnels et qui réalisera la synthèse générale
- Sophie GUIHARD, qui va animer la table ronde

Je remercie enfin toute l'équipe administrative : Leslie MAGNAN, secrétaire générale, Emmanuel LELORE, chargé de mission, Fabienne DUPUY, secrétaire comptable et Agathe BERTRAND, assistante formation.

Un remerciement particulier à Julian Poux, notre collègue et ami de Marseille pour sa disponibilité et son aide à l'organisation de ses Assises à Dijon.

Permettez-moi de dire quelques mots sur notre association, dont l'Assemblée générale s'est tenue tout à l'heure.

Les activités de l'AFIGESE n'ont cessé de croître et de nombreux partenariats se sont mis en place avec des organismes à la fois publics, privés, associatifs et universitaires.

En matière de formation :

L'année 2017 ont été marquée par un renouvellement de notre programme de formations. Nous l'avons fait évoluer avec 7 nouvelles thématiques que je vous invite à aller découvrir sur notre stand.

Nos formations en intra se sont également développées, notamment dans les domaines de l'évaluation des politiques publiques et du contrôle de gestion. Nous avons également développé nos formations en outre-mer et en régions.

Grâce au nouveau site internet de l'association, le programme des formations bénéficie d'une meilleure visibilité. L'inscription en ligne est désormais possible.

Nous venons d'obtenir l'agrément pour la formation des élus et le référencement de l'offre de formation auprès des OPCA est en cours.

Je remercie Florence VANHEE qui préside la commission formation pour son implication et l'ensemble des pilotes (Colette COUTURE-NEULAT, Gilles ALFONSI; Alain PERELSTEIN, et Marion CABELLIC).

Par ailleurs, nos groupes de travail fonctionnent et produisent des résultats. Ils sont reconnus comme lieux d'expertise et d'échanges d'expériences précieux. Deux nouveaux groupes de travail ont commencé leurs

travaux : dématérialisation en juillet, le pilotage des politiques d'actions sociales (1^{ère} réunion le 18 novembre à Paris).

Ils produisent beaucoup :

- **Publication de la 3^{ème} série des fiches de la boîte à outils de l'évaluation** (6 fiches) qui seront envoyées aux adhérents après les Assises ;
- **Publication du livrable du groupe tarification et calcul de coût** d'ici la fin de l'année 2018 qui portera sur la mise en place d'une démarche tarifaire ;
- **Réédition du guide des bonnes pratiques en matière de gestion de la dette** au début de l'année 2019 ;
- **Mémorandum** réalisé avec le concours de l'**Institut Supérieur des Territoires** sur les **exonérations, les abattements et les compensations relatives à la fiscalité directe locale**.
- **Contribution partagée** (AFIGESE ; France Urbaine ; AdCF) **au groupe de travail de la DGFIP** consacré aux établissements industriels
- **Mémorandum** sur le fichier des locaux professionnels non imposé à la **CFE** servant à l'établissement de la taxe sur les friches commerciales
- **Mémorandum** sur l'exploitation des données relatives aux valeurs foncières par les collectivités locales

Je voudrais remercier les animateurs et participants de tous nos groupes pour leur excellent travail.

Notre nouvel axe de développement porte sur la régionalisation de nos activités depuis 2017 :

- Mise en place **des correspondants régionaux**
- Des actions ont déjà été menées **en Bretagne et Outre-Mer**
- **Une rencontre est prévue en octobre en Pays-de-la-Loire**
- **Une réunion de l'ensemble des correspondants se tiendra vendredi après-midi.**

Nous avons besoin de vous pour mener à bien ce projet et faire vivre les actions en régions.

Je vous signale enfin que tous les administrateurs (8) dont les mandats arrivent à échéance en fin d'année ont été renouvelés.

Thématique des Assises

QUELLES SOLIDARITES DEMAIN DANS LES TERRITOIRES?

Focalisons-nous maintenant quelques instants sur l'actualité des finances publiques locales.

Comme vous le savez, la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a fixé un objectif national de progression des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des collectivités locales à 1,2% par an en valeur.

322 collectivités étaient concernées par la contractualisation avec l'État. Ce sont finalement **228 collectivités** qui ont signées ces contrats.

Le PLF pour 2019 présenté cette semaine ne comprend pas de nouveauté majeure en matière de finances et de fiscalité locales. La grande réforme des finances locales se jouera au début de l'année 2019 dans un projet de loi spécifique. Nous en saurons un peu plus dans quelques instants avec la revue de conjoncture.

Les nouveaux périmètres institutionnels de regroupements incités ou décrétés se traduisent par une évolution des caractéristiques des territoires que devront prendre en compte les dirigeants de ces nouvelles institutions locales.

La mise en commun de situations par constructions plus hétérogènes, nécessite évidemment l'adaptation des politiques publiques autrefois construites pour des territoires plus restreints et donc plus homogènes.

Ces disparités dorénavant internes au territoire rendent obligatoire la création d'une nouvelle solidarité parallèlement à l'affirmation d'une identité restant à construire.

En même temps, l'émergence des métropoles peut, de son côté, re-légitimer la mise en œuvre, sous l'égide de l'État, d'outils de solidarité entre territoires.

Faire naître de nouvelles solidarités : l'exercice est déjà complexe en soi. Quand il s'entrechoque avec une baisse des moyens des collectivités, et un contexte économique tendu, il devient périlleux.

Si l'État aura naturellement un rôle important à jouer via l'action de ses services déconcentrés, l'évolution des règles régissant la péréquation et l'équilibre minimal à assurer entre métropoles et espaces ruraux, ce sont bien les collectivités qui devront, les premières, être au rendez-vous de la solidarité.

Une solidarité qui devra être examinée de sa conception la plus individuelle à la plus holistique.

Le rôle « d’employeur solidaire » des collectivités sera également questionné face à des agents parfois bouleversés par des révolutions institutionnelles, réglementaires et ou techniques. Personne ne pourra rester sur le bord du chemin.

Comment se traduira cette solidarité ? Par des financements bien sûr mais pas que.

De qui devons-nous être solidaires ? D’individus, de classe d’âges, d’associations ou d’entreprises, de territoires, d’autres personnes publiques ?

Jusqu’où doit-on être solidaire ?

Tels seront les questionnements qui animeront ces 23^{èmes} Assises.

Durant ces deux jours, je vous propose de réfléchir à cette thématique générale déclinée en sous thématiques ainsi qu’à leurs impacts sur nos métiers, grâce aux ateliers et forums que nous avons prévus et qui commenceront à 14 heures.

Nous expérimentons dans le cadre de ces Assises la tenue des ateliers cet après-midi tandis que les 5 forums « des groupes de travail et partenaires » se tiendront demain matin.

Vous aurez trois espaces sur le forum « groupes de travail » :

- fiscalité et dotations ;
- la tarification et calculs de coûts ;
- contrôle de gestion/évaluation

Et deux espaces dans le « forum partenaires »

- politique de Ville et suivi opérationnel par **MGDIS**
- Financement de l’action publique – mobiliser et explorer des ressources alternatives par **Adexel et l’Agence France Locale**

Je remercie les animateurs et intervenants qui exposeront leurs expériences respectives.

Toute la matière produite au sein des ateliers sera utilisée en premier lieu par Pascal Bellemin, en charge de la synthèse de nos travaux. Il y procédera avec le soutien des élèves administrateurs des promotions Nina Simone et Gaston Monnerville que je salue et remercie. Les élèves administrateurs contribueront, par la synthèse des échanges des ateliers à la rédaction des Actes des Assises.

Demain en milieu de matinée, une table ronde réunira des personnalités et des universitaires. Le débat est prometteur et portera sur la question suivante : **Quelle compatibilité entre la solidarité et les fondamentaux de la décentralisation ?**

Dans quelques instants, la **Revue de la conjoncture financière des collectivités territoriales** sera présentée par deux personnalités que vous connaissez bien : Luc Alain Vervisch, en tant que nouveau Directeur des études de la Banque postale collectivités territoriales et Thomas Rougier, Secrétaire Général de l’Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales.

Leurs interventions seront suivies de la remise du **Prix de l’innovation AFIGESE 2018**.

Je vous souhaite à toutes et à tous d’excellentes Assises 2018 ainsi qu’un excellent séjour à Dijon.